ASLAE
association sédunoise
des lieux d'accueil de l'enfance

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
VACANCES D'ETE 2024

UAPE Le Mikado
Du 24 juin 2024 au 12 juillet 2024

Données enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____
Né(e) le : _____ Adresse : _____
Téléphone en cas d'urgence: _____ Assurance RC : _____
Allergies, intolérances : _____ Mange du porc : ☐ oui ☐ non

UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (entourez ce qui convient) : Arc-en-Ciel - La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Point-Virgule - Les lupins bleus

Données parent(s)

Parent principal : _____ Partenaire : _____
Employeur : _____ Employeur : _____
Tél. privé : _____ Tél. privé : _____
prof : _____ prof : _____
portable : _____ portable : _____
E-mail : _____ E-mail : _____

Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Placement (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date - LE MIKADO	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi 24 juin						
Mardi 25 juin						
Mercredi 26 juin						
Jeudi 27 juin						
Vendredi 28 juin						

** avec goûter*

Remarques : _____

Date - LE MIKADO	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi 1 juillet						
Mardi 2 juillet						
Mercredi 3 juillet						
Jeudi 4 juillet						
Vendredi 5 juillet						

** avec goûter*

Remarques : _____

Date - LE MIKADO	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Lundi 8 juillet						
Mardi 9 juillet						
Mercredi 10 juillet						
Jeudi 11 juillet						
Vendredi 12 juillet						

** avec goûter*

Remarques : _____

Important

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 30 avril 2024 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 31 mai 2024 compris. Jusqu'à cette date, il est possible modifier ou annuler le contrat sans frais. Passé ce délai toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.
- La prise en charge la semaine avant la rentrée scolaire se fait obligatoirement dans l'UAPE habituellement fréquentée.

Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de la structure d'accueil sur le site www.aslae.ch à la page spécifique dédiée à l'UAPE Le Mikado (à droite de l'écran).

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Date : _____

Signature(s)

Parent principal : _____ Partenaire : _____